

Communiqué pour les médias

20 août 2009

Tir d'un loup dans le Val d'Iliez

(I-VS).- Un loup mâle a été abattu jeudi 20 août 2009 à la pointe du jour dans la région du Val d'Iliez. L'animal se tenait à proximité immédiate d'un troupeau de moutons. Cette opération a été réalisée en application du concept loup suisse, dans le délai et le périmètre fixés par l'autorisation de tir.

Dans le cadre de l'exécution de l'ordre de tir d'un loup au Val d'Iliez, le gardiennage a découvert des indices de présence du prédateur sur un alpage de la rive droite de la vallée d'Iliez, occupé par des moutons récemment attaqués.

A la suite de ces observations, une surveillance étroite a été mise en place dans le périmètre en question. Celle-ci a conduit au tir d'un loup par une des personnes mandatées à cet effet. L'animal abattu est un mâle.

Conformément aux dispositions du Plan loup la dépouille a immédiatement été transférée au Tierspital à Berne afin d'y être autopsiée. Les informations relatives à l'âge et à l'état général de l'animal seront contenues dans le rapport d'autopsie.

Dans la mesure où ils ne requièrent pas un intérêt public prépondérant, ni les détails techniques du tir, ni l'identité du tireur ne seront communiqués.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Chef du DTEE, le conseiller d'Etat Jacques Melly - 027 606 33 00 -

ou directement auprès du Service de la chasse, de la pêche et de la faune

*Peter Scheibler - 027 606 70 05 et 079 355 39 03 -
Jacques Blanc - 027 606 70 13 et 079 355 39 01 -*

Des photos vous seront adressées dans le courant de l'après-midi.